

Stéphanie BOURGEON, Alain MIRABEL, Annie CAZALE, Christiane LAPASSET, Dominique MONGE, Daniel LAHILE.

Représentée Marie-Geneviève LECLERCQ. Procuration à Mme Cazalé.

Secrétaire de la séance : Christiane LAPASSET.

Début du Conseil : 10h00

- [Approbation du compte rendu de la séance du 07 février 2026](#)

Compte rendu accepté à l'unanimité des présents

- [Délibération portant .](#)

Le Conseil Municipal a délibéré pour la délivrance d'une coupe de bois au bénéfice de la commune au titre de l'année 2026. Lecture a été faite par Mr le Maire des conditions fixées par l'ONF aux particuliers qui veulent prétendre à la coupe.

Vingt personnes résidant à Illartein se sont manifestées, qui toutes répondent aux conditions rappelées ci-dessus.

Le montant de la coupe, abattage et débardage est fixé à 130 euros.

Mr AICEGA est le forestier chargé de l'abattage et du débardage.

Délibération Acceptée à l'unanimité des votants

- [Questions diverses :](#)

Une mise à jour des différents services communaux adoptés lors de la précédente mandature a été effectuée en y affectant les nouveaux membres du Conseil Municipal.

Référents communaux :

- Eglise :
 - Bourgeon Stéphanie
 - Cazalé Annie

- Lapasset Christiane
- Sécurité routière :
 - Monge Dominique
 - Cazalé Annie
- Contact intempéries :
 - Lahile Daniel
 - Monge Dominique
 - Lapasset Christiane
- Logements communaux :
 - Bourgeon Stéphanie
- Référent employé communal :
 - Mirabel Alain
- Référent espaces verts :
 - Cazalé Annie
 - Mirabel Alain

La municipalité souhaite faire participer la commune au concours Ariège fleurie, entrant dans le label national villes et villages fleuris, Mr le maire se chargera de l'inscription à ce concours.

Fin du conseil 12h20